



ANC - DEMANDE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN PREALABLE A UNE VENTE IMMOBILIERE

A retourner par mail à spanc@ccsb-saonebeaujolais.fr

Cette demande de contrôle sera suivie d'une **facturation de 150 euros TTC** au nom du demandeur établie par le Trésor Public.

L'échec d'une transaction immobilière ne désengage pas le demandeur des sommes dues pour la délivrance du contrôle par le SPANC.

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR (destinataire du rapport et redevable de la prestation):

Le demandeur est: Propriétaire Notaire Agent immobilier Autre (précisez):

Nom et prénom du demandeur:.....

Nom et prénom du ou des propriétaires (si différent du demandeur):.....

Date et lieu de naissance du ou des propriétaires:...../...../..... à

Adresse de facturation: *cette adresse doit rester valable minimum 3 mois après le contrôle.*

N° et voie:.....

Complément:

Code postal: Ville:.....

Téléphone: Mail:.....

N° de SIRET:.....

PROPRIETE A CONTROLER:

N° et voie:.....

Complément:

Code postal: 69..... Ville:.....

PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE DE RDV:

Nom et prénom:..... Téléphone:

ENVOI DU RAPPORT: Mail:.....

Les installations d'ANC doivent être accessibles le jour de la visite. A défaut, l'élément non visible sera considéré comme inexistant. Le rapport émis sera valable 3 ans.

Date et signature :

Contact SPANC
Communauté de Communes Saône-Beaujolais
• 04 87 01 85 11 •
spanc@ccsb-saonebeaujolais.fr

